

LES DÉCHETS

Consignes de tri des déchets

Le respect des consignes de tri est indispensable pour une collecte de qualité et un traitement efficace des déchets. Faire mieux pour protéger les richesses de notre territoire, c'est possible.

Comment trier mes déchets ?

Les ordures ménagères



Les emballages légers



Les papiers



Les emballages et les papiers à partir du 30 novembre 2020



Les cartons



Le verre



Les déchets médicaux



Les cartouches d'encre



Les déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers (D3E)



Les déchets dangereux



Les déchets chimiques ménagers



Les vêtements



Les fusées de détresse



Les meubles usagés



Plus d'infos sur www.consignesdetri.fr
Téléchargez l'application
Le Guide du Tri

Télécharger dans l'App Store DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur Windows Phone

Tout ce qui n'est pas dans cette liste est à déposer en déchetteries et plateforme de broyage des déchets.



Sensibilisation au tri en milieu scolaire et associatif

Pour apprendre dès le plus jeune âge les bons réflexes en matière de tri des déchets, le Service Déchets de Cap Atlantique peut intervenir en milieu scolaire, en entreprise ou avec des associations.

Rapport annuel de collecte des déchets



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**